Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Désistement opposition ordonnance pénale, audience maintenue ?

Par Pouwette

Bonjour,

Afin de gagner du temps afin de passer un stage de récupération de points, j'ai successivement fait opposition à l'ordonnance pénale puis je me suis désisté. Dois-je me présenter à l'audience de la semaine prochaine pour dire que finalement j'accepte l'ordonnance pénale ? Où la lettre recommandée suffit à annuler l'audience ?

Merci de vos réponses

Par Tisuisse

Bonjour,

Voir d'urgence le greffe du tribunal. Ce désistement ne sera valable que si l'amende pénale est réglée dans sa totalité. Payer directement, avec la carte bancaire, sur le site internet correspondant et apporter alors le justificatif du paiement.